



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN,
TENUE LE LUNDI 3 JUIN 2024 À 18H30.**

La présente **SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil de la Municipalité d'Ormstown a lieu **le lundi 3 juin 2024, à 18h30**, à l'Hôtel de Ville situé au 5, rue Gale à Ormstown.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

Présences:

Mairesse : Christine McAleer
Conseiller 1 : Thomas Vandor
Conseiller 2 : Jacques Guilbault
Conseiller 3 : Stephen Ovans
Conseiller 4 :
Conseillère 5 : Valérie Taillefer
Conseiller 6 :

Absences:

Éric Bourdeau
Shane Beauchamp

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Christine McAleer; la Directrice générale par intérim et greffière, Madame Francine Crête, est également présente.

La Mairesse informe les citoyens présents que Madame Francine Crête procédera à l'enregistrement sonore des délibérations du Conseil pour les besoins de rédaction du procès-verbal.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte par la mairesse, Mme Christine McAleer, à 18h31.

24-06-150

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Steve Ovans**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté avec l'ajout des points suivants :
12.2 Demande d'aide financière – Scabric,
12.3 Demande d'aide Loisirs Ormstown,
10.5 Activités à venir dans la région de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Les points suivants sont reportés à une date ultérieure :
5.1 Avis de motion – Règlement de contrôle intérimaire no. 161-2024,
5.2 Avis de motion en regard à la modification du règlement 152-2023 sur les PIIA.

Le point varia demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2024.

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL

- 4.1 Approbation des opérations financières;
- 4.2 Office d'Habitation – Dépôt et approbation du budget révisé 2024;
- 4.3 Régie Intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon - Dépôt et approbation d'un budget supplémentaire pour l'année 2024;
- 4.4 Remboursement de la taxe de services – changement d'usage client no. 1182 ;
- 4.5 Bibliothèque municipale – Loyer 2024-2025;
- 4.6 Autorisation à la directrice générale par intérim d'assister au Congrès de l'ADMQ du 12 au 14 juin 2024;
- 4.7 Dépôt et adoption de la Politique de gestion des documents et des archives;
- 4.8 Autorisation de formation – Technicien en eau potable;
- 4.9 Démission du chargé de projets.

5. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 5.1 Avis de motion - Règlement de Contrôle Intérimaire no. 161-2024 concernant la démolition de bâtiments patrimoniaux;
- 5.2 Avis de motion en regard à la modification du règlement no. 152-2023 sur les PIIA.

6. CONSEIL MUNICIPAL

7. SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Compteurs d'eau – Entente avec les propriétaires concernés;
- 7.2 Autorisation pour l'achat de 6 compteurs d'eau supplémentaires;
- 7.3 Vente du rouleau compacteur;
- 7.4 Autorisation d'aller en appel d'offres pour dos d'âne;
- 7.5 Remplacement du lampadaire dans le parc Mario-Dumas.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 9.1 Permis émis durant le mois de mai 2024;
- 9.2 Dépôt des « Certificats relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter » en regard au règlement de zonage no.148-2023 et au règlement no.156-2023 sur les usages conditionnels;
- 9.3 Autorisation d'aller en appel d'offres pour les services professionnels d'une firme en architecture et patrimoine;
- 9.4 Éco Entreprise Québec – Autorisation pour la signature de l'entente financière entre ÉEQ et la municipalité d'Ormstown.

10. LOISIRS ET CULTURE

- 10.1 Bibliothèque – Activités à venir;
- 10.2 Activités du 24 juin 2024 – Mandat à la firme La Rousse Événementiel;
- 10.3 Elvis Reimagine – 30 juin 2024.

11. COMMUNICATIONS

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDES

- 12.1 Fondation Gisèle Faubert - Demande de commandite
- 12.2 Demande d'aide financière – Scabric;
- 12.3 Demande d'aide financière – Loisirs Ormstown

13. VARIA

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

24-06-151

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2024.

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 mai 2024 tel que présenté ; tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

24-06-152

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL

4.1 Approbation des opérations financières.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Stephen Ovans**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, chacun des membres du Conseil attestant avoir pu prendre connaissance de la présente liste et avoir reçu réponse à leurs questions

D'APPROUVER la liste des opérations financières en date du 3 juin 2024, jointe au présent procès-verbal à l'**Annexe A**, pour un montant total de 454 615,29\$.

ADOPTÉE

24-06-153

4.2 Office d'Habitation – Dépôt et approbation du budget révisé 2024.

ATTENDU QUE la Société d'Habitation du Québec a déposé un budget révisé 2024 pour l'Office d'Habitation du Haut-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown participe financièrement à l'Office d'Habitation;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**

APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE le Conseil de la Municipalité d'Ormstown prend acte du dépôt et approuve le budget révisé 2024 de l'Office d'Habitation du Haut-Saint-Laurent.

ADOPTÉE

24-06-154

4.3 Régie Intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon - Dépôt et approbation d'un budget supplémentaire pour l'année 2024.

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon doit effectuer des travaux de remplacement des bandes de patinoire;

ATTENDU QUE pour ce faire, un budget supplémentaire a été déposé à la table du conseil de la Régie Intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon démontant une quote-part de 50 000\$ pour l'ensemble des Municipalités membres de la Régie;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**

APPUYÉ par le conseiller **Stephen Ovans**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'APPROUVER les prévisions budgétaires supplémentaires 2024 de la Régie Intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon comportant une quote-part additionnelle de 10 236\$ pour la Municipalité d'Ormstown.

QUE ladite quote-part sera déboursée lorsque les États financiers conformes pour l'année financière 2023 de la Régie Intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon auront été déposés et acceptés.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-701-30-952.

ADOPTÉE

24-06-155

4.4 Remboursement de la taxe de services – changement d'usage client no. 1182.

ATTENDU QU'une demande de permis de construction a été reçue de la part du client no. 1182 pour la construction d'une résidence intergénérationnelle;

ATTENDU QUE lors de l'évaluation de la propriété, le code d'usage a été erroné;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**

APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER le remboursement d'une taxe de services au montant de 521.78\$ facturée en trop au client no. 1182.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 01-212-12-000.

ADOPTÉE

24-06-156

4.5 Bibliothèque municipale – Loyer 2024-2025.

ATTENDU QU'une facture additionnelle pour le loyer de l'année 2023-2024 au montant de 3 190,35, plus les taxes applicables, a été reçue de la firme « Gestion Immobilière Huotco » en regard à différents services offerts;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a également reçu l'ajustement du prix du loyer pour la bibliothèque municipale pour l'année 2024-2025;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Stephen Ovans**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER le paiement de la facture additionnelle pour le loyer 2023-2024 au montant de 3 190,35\$ et que le Conseil autorise également le paiement mensuel du loyer pour l'année 2024-2025 au montant de 8 235,55\$, plus les taxes applicables à chacune des factures.

QUE ces dépenses soient imputées au poste comptable 02-702-30-511.

ADOPTÉE

24-06-157

4.6 Autorisation à la directrice-générale par intérim d'assister au Congrès de l'ADMQ du 12 au 14 juin 2024.

ATTENDU QUE la directrice-générale par intérim doit maintenir ses informations et ses formations à jour;

ATTENDU les différents services d'accompagnement, d'informations et de formations offerts par l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec ;

EN CONSÉQUENCE il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE le Conseil municipal autorise la directrice-générale par intérim à assister au Congrès de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) qui aura lieu du 12 au 14 juin 2024 au Centre des Congrès de Québec.

QUE les frais d'inscription au montant de 820\$ plus taxes et autres frais afférents soient remboursés par la Municipalité en conformité avec le règlement 99-2023 sur la « Politique de gestion des ressources humaines ».

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire numéro 02-130-00-454.

ADOPTÉE

24-06-158

4.7 Dépôt et adoption de la Politique de gestion des documents et des archives.

ATTENDU QU'une politique vise à encadrer les activités de gestion documentaire depuis la création d'un document jusqu'à son versement aux archives ou son élimination, quel que soit son support;

ATTENDU QUE la municipalité reconnaît par la présente politique que les documents actifs, semi-actifs et inactifs de l'ensemble de la municipalité représentent un actif informationnel riche et essentiel à la réalisation de sa mission ainsi qu'à la constitution de sa mémoire;

ATTENDU QUE par une gestion documentaire adéquate, la Municipalité s'assure de la fiabilité, de l'authenticité et de l'intégrité de tous les documents qu'elle produit ou reçoit.

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER la Politique de gestion des documents et des archives de la Municipalité d'Ormstown, telle que déposée.

ADOPTÉE

24-06-159

4.8 Autorisation de formation – Technicien en eau potable.

ATTENDU que le technicien en eau potable est responsable des analyses et du traitement du réseau d'eau potable;

ATTENDU QUE le technicien doit obtenir sa carte de compétence pour l'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER Monsieur Guy Dandurand à s'inscrire à l'examen final dans le but d'obtenir sa carte de compétence pour l'eau potable, auprès du compagnon René Juillet, pour un montant de 5 000\$, plus les taxes applicables;

QUE Monsieur Dandurand s'engage à demeurer à l'emploi de la Municipalité d'Ormstown pour une période minimale de trois (3) ans et qu'advenant son départ, sauf pour des raisons de santé, l'employé devra rembourser la Municipalité au prorata de la période restante.

ADOPTÉE

4.9 Démission du chargé de projets.

La Mairesse informe les membres du Conseil du départ de M. François Gagnon, chargé de projet. Monsieur Gagnon a fait part de sa décision dans une lettre transmise à la direction le 14 mai dernier.

5. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

5.1 Avis de motion - Règlement de Contrôle Intérimaire no. 161-2024 concernant la démolition de bâtiments patrimoniaux.

Sujet reporté

5.1 Avis de motion en regard à la modification du règlement no. 152-2023 sur les PIIA.

Sujet reporté

6. CONSEIL MUNICIPAL

Aucun sujet.

7. SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

24-06-160

7.1 Compteurs d'eau – Entente avec les propriétaires concernés.

ATTENDU QUE la Municipalité procédera au cours des prochaines semaines à l'installation de compteurs d'eau afin de répondre aux exigences du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation ;

ATTENDU QUE quarante (40) compteurs d'eau seront installés dans des résidences privées ;

ATTENDU QUE les propriétaires ont été choisis, de façon aléatoire, à la suite de l'utilisation d'une application fournie par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer** **APPUYÉE** par le conseiller **Stephen Ovans** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder à la signature d'une entente avec tout propriétaire, qui acceptera d'autoriser la Municipalité d'Ormstown à installer un compteur d'eau dans sa résidence privée, et que toute dépense supplémentaire due à l'installation dudit compteur d'eau sera défrayée par la Municipalité jusqu'à concurrence de 200\$.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-413-00-521.

ADOPTÉE

24-06-161

7.2 Autorisation pour l'achat de 6 compteurs d'eau supplémentaires.

ATTENDU QU'à la suite d'une vérification des compteurs d'eau installés dans les commerces et entreprises situés sur le territoire de la Municipalité certains d'entre eux ne sont pas conformes aux normes ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Stephen Ovans** **APPUYÉE** par la conseillère **Valérie Taillefer** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder à l'achat de six (6) compteurs d'eau supplémentaires pour commerces et institutions auprès de la Firme CDEQ – Compteurs d'eau du Québec pour un montant additionnel de 2 956,74\$, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-413-00-521.

ADOPTÉE

24-06-162

7.3 Vente du rouleau compacteur.

ATTENDU QUE le rouleau compacteur de marque Dynapac 1981 a été mis au rancart ;

ATTENDU la résolution 24-04-116 par laquelle le Conseil de la Municipalité d'Ormstown autorisait l'administration à mettre en vente le rouleau compacteur au prix minimum de 1 500\$;

ATTENDU QUE deux (2) offres d'achat ont été reçues en date du 3 juin 2024 :

Soit : Monsieur Marc Robidoux au montant de 2 525\$
Monsieur Scott McClintock au montant de 1 850\$

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉE par le conseiller **Thomas Vador**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER la vente du rouleau compacteur Dynapac 1981 à Monsieur Marc Robidoux pour un montant de 2 525\$.

QUE le revenu soit imputé au poste comptable 01-271-00-000.

ADOPTÉE

24-06-163

7.4 Autorisation d'aller en appel d'offres pour dos d'âne.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown désire procéder à l'installation de dos d'âne dans différents secteurs ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vador**
APPUYÉE par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des offres pour l'achat d'asphalte, au mètre linéaire, pour l'installation de dos d'âne permanents dans différents secteurs de la Municipalité.

ADOPTÉE

24-06-164

7.5 Remplacement du lampadaire dans le parc Mario-Dumas.

ATTENDU QU'à la suite d'un bris, la Municipalité d'Ormstown doit procéder au remplacement d'un lampadaire dans le parc Mario-Dumas ;

ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue de la firme Technivolt;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Stephen Ovans**
APPUYÉE par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER le remplacement du lampadaire dans le parc Mario-Dumas par la firme Technivolt au montant de 15 400\$, plus les taxes applicables.

QU'une réclamation soit transmise à la compagnie d'assurance afin de récupérer une partie des coûts engendrés par ce bris.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-701-50-521.

ADOPTÉE

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet

9. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

9.1 Liste des permis émis – Mai 2024.

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des permis émis pour le mois de mai 2024.

9.2 Dépôt des « Certificats relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter » en regard au règlement de zonage no.148-2023 et au règlement no.156-2023 sur les usages conditionnels.

Conformément à l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la directrice générale par intérim et greffière dépose les certificats relatifs au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter en regard aux règlements no. 148-2023 sur le zonage et no. 156-2023 sur les usages conditionnels.

L'ouverture des registres a eu lieu le 8 mai 2024 et les citoyens avaient de 9h00 à 19h00 pour signer les registres et demander la tenue d'un référendum sur la conformité desdits règlements. Aucune signature n'a été reçue dans le délai prescrit. Les deux (2) règlements ont donc été réputés approuvés par les citoyens et sont officiellement entrés en vigueur à la suite de l'émission des certificats de conformité émis par le MRC du Haut-Saint-Laurent en date du 21 mars dernier.

24-06-165

9.3 Autorisation d'aller en appel d'offres pour les services professionnels d'une firme en architecture et patrimoine.

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder à l'élaboration d'un guide architectural;

ATTENDU QUE la Municipalité ne possède pas les ressources nécessaires à l'élaboration d'un tel guide;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer** **APPUYÉ** par le conseiller **Stephen Ovans** et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, la mairesse ne votant pas :

D'AUTORISER l'administration à procéder à un appel d'offres de services professionnels en architecture patrimoniale;

QUE les critères d'évaluation des soumissions reçues sont :

- L'expérience du fournisseur (10-15 points);
- La compétence et disponibilité du responsable du projet (25-30 points);
- Organisation du projet (20 points);
- Méthodologie proposée et compréhension du mandat (30 points);
- Échéancier de travail, présentation des biens livrables et qualité des documents soumis (10 points);

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-610-00-411.

ADOPTÉE

24-06-166

9.4 Éco Entreprise Québec – Autorisation pour la signature de l'entente financière entre ÉEQ et la municipalité d'Ormstown.

ATTENDU QUE la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, c. Q-2) (« la Loi ») a été modifiée par la Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective (L.Q. 2021, c. 5), sanctionnée le 17 mars 2021.

ATTENDU QUE l'article 53.31.0.2 de la Loi ainsi modifiée prévoit qu'aucune municipalité ni aucun groupement de municipalités ne peut, de sa propre initiative, élaborer ni mettre en œuvre tout ou partie d'un système de collecte sélective de certaines matières recyclables lorsque l'élaboration, la mise en œuvre et le financement d'un tel système sont confiés à des personnes par règlement.

ATTENDU QUE le Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles (RLRQ, c. Q-2, r. 46.01) (« le Règlement ») est entré en vigueur le 7 juillet 2022.

ATTENDU QUE ÉEQ est l'organisme de gestion désigné en application de la section I du Chapitre III du Règlement, à qui est confié la responsabilité d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement un système de collecte sélective de certaines matières recyclables à l'échelle du Québec.

ATTENDU QUE l'organisme signataire est partie à un contrat sur la collecte et le transport de matières résiduelles prenant fin à une date postérieure au 31 décembre 2024.

ATTENDU QUE l'article 20 du Règlement prévoit la conclusion d'une entente entre ÉEQ et un organisme municipal, ou une communauté autochtone, qui est partie à un contrat portant sur la collecte et le transport de matières résiduelles qui prend fin à une date postérieure au 31 décembre 2024, sur la compensation de cet organisme municipal, ou de cette communauté, pour les services visés à l'article 53.31.1 de la Loi tel qu'il se lisait avant le 31 décembre 2024, fournis entre le 1er janvier 2025 et la date de fin dudit contrat.

ATTENDU QUE certains autres services seront pris en charge par ÉEQ dans le cadre du système de collecte sélective à compter du 1er janvier 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, la mairesse ne votant pas :

D'AUTORISER la Mairesse et la directrice générale par intérim et greffière à signer l'entente financière avec Éco Entreprises Québec, au nom et pour le compte de la Municipalité d'Ormstown.

ADOPTÉE

À la demande de la Mairesse, la directrice générale par intérim fait un bref résumé de l'entente à intervenir avec Éco Entreprises Québec.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Bibliothèque – Activités.

La Mairesse mentionne les activités qui auront lieu à la bibliothèque au cours du mois de juin 2024 :

- Le club de lecture TD pour les jeunes de 2 à 12 ans débutera le 15 juin et se poursuivra jusqu'à la fin août. Les enfants pourront venir chercher leur trousse dès le samedi matin, à la bibliothèque. Les jeunes qui participeront au club et aux activités pourront avoir un ou des coupons de participation et ainsi avoir la chance de gagner un prix. Cette année, pour souligner le 35^e anniversaire de la bibliothèque, la quantité de prix sera doublée.
- Comme par les années passées, le sentier des contes pour les jeunes aura lieu.
- Le club de lecture pour adultes termine sa session en juin et reprendra en septembre.
- Un groupe de tricoteuses se réunit les jeudi après-midi à 14h30 à la bibliothèque. Tous et toutes sont les bienvenues.
- Finalement, le groupe de Rug Hooking terminera sa session en juin et reprendra en septembre.

Pour toutes les nouveautés et les activités à venir, les citoyens peuvent consulter la page Facebook de la bibliothèque.

Exceptionnellement, jeudi le 6 juin, la Bibliothèque fermera à 18h00 pour la parade de l'Exposition d'Ormstown.

24-06-167

10.2 Activités du 24 juin 2024 – Mandat à la firme La Rousse Événementiel.

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite offrir à ses citoyennes et citoyens, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, une journée familiale;

ATTENDU QUE cette journée familiale aura lieu le 24 juin 2024 dans le parc Lindsay-Cullen de 14h00 à 20h00 et que plusieurs activités seront offertes;

ATTENDU QUE la Municipalité ne possède pas les ressources nécessaires pour l'organisation complète d'une telle activité;

ATTENDU QUE la Municipalité s'est vue autorisée une aide financière de 3 350\$ via le programme d'assistance 2024 de la Fête nationale du Québec pour la préparation et l'organisation de la fête;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, la mairesse ne votant pas :

DE MANDATER la firme La Rousse Événementiel pour l'organisation, avec les membres du personnels attirés aux Loisirs, d'une journée familiale à l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste qui aura lieu le 24 juin prochain, pour un montant de 1 460\$, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-702-00-970.

ADOPTÉE

10.3 Elvis Reimagine – 30 juin 2024

La Mairesse mentionne qu'à l'occasion de la fête du Canada, la Municipalité offre gratuitement aux citoyennes et citoyens d'Ormsdown le spectacle « Elvis Reimagine » au Centre récréatif d'Ormsdown. Le spectacle aura lieu le 30 juin prochain à compter de 20h00. Toute personne intéressée peut se procurer un billet en se présentant à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou à la porte le jour de l'événement.

10.4 La Mairesse mentionne que le 27 juin 2024 aura lieu le Social aux Fraises au profit de l'Église Unie St-Paul. L'événement aura lieu de 17h00 à 19h00 à la Salle MacDougall située au 17, rue Lambton à Ormsdown.

10.5 Activités à venir dans la région de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

La Mairesse mentionne diverses activités qui auront lieu au cours des prochaines semaines dans la région, soit :

- 10 juin, 11 h - Mémoires de chaises, salle Alfred-Langevin
- 16 juin, 14 h - Vernissage de l'exposition Gueulart en cavale, salle Alfred-Langevin (jusqu'au 14 juillet)
- 16 juin, 14 h - Concert de John Speed et Nicole Poissant, salle Alfred-Langevin
- 17 juin, 17 h - Lancement 2024 de la saison des pianos publics | Saint-Anicet
- 17 juin, 19 h - Lancement 2024 de la saison des pianos publics | Franklin
- 19 juin, 18 h 30 - Lancement 2024 de la saison des pianos publics | Saint-Chrysostome
- 26 juin, 18 h 30 - Lancement 2024 de la saison des pianos publics | Sainte-Barbe
- 29 juin, 13 h 30 - Conférence « Collage artistique » par Ghyslaine Payant, salle Alfred-Langevin
- Le marché fermier à lieu tous les mercredis à Huntingdon jusqu'au 16 octobre à compter de 15h00.

11. COMMUNICATION

Aucun sujet.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDES

24-06-168

12.1 Fondation Gisèle Faubert - Demande d'aide financière.

ATTENDU QU'une demande d'aide financière a été reçue de la Fondation Gisèle Faubert;

ATTENDU QUE cette demande est une levée de fonds destinée à la construction de la maison de soins palliatifs Gisèle Faubert dont le début de la construction est planifié pour l'année 2024;

ATTENDU QUE la maison servira à combler un besoin essentiel et offrira gratuitement les services d'accompagnement aux patients et aux familles de la Montérégie Ouest, dans un moment charnière de leur vie;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**

APPUYÉ par le conseiller **Stephen Ovans**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ACCORDER une aide financière au montant de 100\$ à la Fondation Gisèle Faubert ;

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-110-00-990.

ADOPTÉE

24-06-169

12.2 Demande d'aide financière – Scabric.

ATTENDU QUE la SCABRIC, en 2002, a implanté un réseau d'accès publics à la rivière Châteauguay pour les embarcations non motorisées;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormsdown a participé activement, en 2017, à la création du Sentier riverain de la Châteauguay; elle a par le fait même été identifiée comme un des partenaires privilégiés de l'intégration du Sentier riverain de la Châteauguay dans la Route bleue de la Montérégie;

ATTENDU QUE le projet de la SCABRIC s'imbrique dans un vaste projet de mise en valeur des accès publics à la rivière Châteauguay visant à favoriser les activités récréotouristiques autour de ce plan d'eau;

ATTENDU QUE l'année 2023 a signifié le début des travaux de signalisation sur le Sentier riverain de la Châteauguay;

ATTENDU QU'une démarche similaire débutera avec l'ensemble des municipalités riveraines ciblées et avec les MRC concernées;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ACCORDER une aide financière au montant de 2 000\$ à la SCABRIC, laquelle somme servira entre autres pour la conception et l'installation de panneaux à la rampe de mise à l'eau, accès public localisé au bout de la rue Lambton en amont du barrage; étant le départ officiel de la Route bleue de la rivière Châteauguay et au parc du Centre récréatif, départ alternatif d'un parcours de niveau débutant de la Route bleue pour le tronçon Ormstown- Sainte-Martine.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-110-00-990.

ADOPTÉE

24-06-170

12.3 Demande d'aide financière – Loisirs Ormstown.

ATTENDU QUE l'organisme « Loisirs Ormstown » souhaite obtenir une aide financière pour le projet de « jardins communautaires »;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Stephen Ovans**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ACCORDER une aide financière pour un montant maximum de 500\$ à Loisirs Ormstown dans le cadre du projet « Jardins communautaires », sur présentation de factures;

QUE cette aide soit utilisée pour l'achat de terre, de composte et d'outils de jardinage entre autres.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-701-90-447.

ADOPTÉE

13. VARIA

La Mairesse mentionne que les bureaux de l'Hôtel de Ville seront fermés le lundi 24 juin 2024 à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste ainsi que le 1^{er} juillet, fête du Canada.

13 PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes).

La période de questions a une durée de 30 minutes.

Il est demandé aux citoyens qui se présentent au micro, de s'identifier et de se limiter à poser une question. Si le temps le permet, il sera possible de poser une seconde question.

Les questions relatives au service d'urbanisme qui font état d'une situation particulière, autre que celles indiquées sur l'ordre du jour de la séance actuelle, seront transférées au directeur général qui prendra rendez-vous avec la personne concernée. Les membres du Conseil n'ont pas accès aux données des divers dossiers et n'ont pas à se prononcer sur le travail du personnel.

Huit (8) questions sont posées et répondues.

24-06-171

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents;

QUE la séance est levée à 19h38

ADOPTÉE

ANNEXE A

Nom fournisseur	Description	Solde
9226-6444 QUÉBEC INC.	Sacs à ordures, gants, cadre vadrouille	198,51 \$
9483-3100 QUÉBEC INC.	Réparation - Moteur bateau de sauvetage pompiers	287,44 \$
ADMQ	Formation - F. Crête - ABC/DG avancé	574,88 \$
ADMQ	Formation - F. Crête - Inscrip. Congrès	942,80 \$
ADN COMMUNICATION	Alertes municipales - avril 2024	80,18 \$
ALI EXCAVATION INC.	Pierre 0-3/4 - 88 Roy et 99 Lambton livré	943,75 \$
ALI EXCAVATION INC.	Pierre 0-3/4 - 19 Bridge et 9 St-Paul + transport	998,81 \$
ALI EXCAVATION INC.	Poussière 0-1/4 - pour mélanger avec sable	473,16 \$
ALI EXCAVATION INC.	Poussière 0-1/4 - pour mélanger avec sable	493,39 \$
AL-JO CHAUSSURES	Bottes - Sylvain Gagnier	264,43 \$
APSAM	Formation - Signaleur: M. Pilon & C. Beaulieu	225,00 \$
ARBORISTE AB	Abattage 2 arbres rue Chateauguay & Jamestown	1 448,68 \$
BIJOUTERIE ORMSTOWN	2 gravures - Cadre de Suzanne Olivier	57,49 \$
BOIVIN & GAUVIN INC.	Gants de désincarcération (14) - pompiers	1 348,66 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - Pompiers 505	86,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	ESSENCE - VEH 35	181,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	ESSENCE - VEH 32	148,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	ESSENCE - VEH 35	183,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	ESSENCE - VEH 35	172,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	ESSENCE - VEH 13	154,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	ESSENCE - VEH 7	200,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	ESSENCE - VEH 33	215,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	ESSENCE VEH 35	200,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Changement pneus & Balancer #37	68,99 \$
C. S. BRUNETTE INC.	ESSENCE VEH 13	106,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	ESSENCE - VEH 12	165,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	ESSENCE - VEH 7	280,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	ESSENCE - VEH 21	31,73 \$
C. S. BRUNETTE INC.	ESSENCE - VEH 33	164,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	ESSENCE - VEH 13	188,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	ESSENCE - VEH 35	212,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH 7 et 13	107,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH 32	134,49 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - PARC (tondeuse)	22,05 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence pompiers - 503	145,00 \$
CAUCA	Frais annuel - Répart. Incendie (2024-05-01-2025-04-30)	2 436,86 \$
CENTRE DU CAMION STE-	Gasquet hub, lumière - pompier #305	26,98 \$

MARTINE INC.		
CHARLY ENT. EXC. & BETON LTEE	Approv. Sable entretien des routes	12 188,64 \$
CMP MAYER INC.	Gants désincarcération - Pompiers (retourné)	101,18 \$
CMP MAYER INC.	CRÉDIT - Gants désincarcération - Pompiers	(101,18 \$)
CMP MAYER INC.	Chapeau traditionnel chef pompier (Greig)	681,23 \$
CONSTRUCTION J. THEORET INC.	H Beam pour assister réparations réseau aqueduc	796,21 \$
Constructo SEAO	Avis - Travaux réfection ch Upper Concession	44,10 \$
CORPORATE EXPRESS CANADA INC.	Papier 8 1/2 X 11 - H.-V.	135,90 \$
CORPORATE EXPRESS CANADA INC.	Repose pied C. Desmarais, Bloc 3x3 jaune - H.-V.	63,21 \$
CRSBP MONTÉRÉGIE INC.	Fournitures biblio - Cartes, étiquettes, sacs réutil.)	157,14 \$
D'AMOUR & FILS INC.	Centre récréatif - Bois & vis - Scène supplém.	137,08 \$
D'AMOUR & FILS INC.	Centre récréatif - Tuiles plaf, hotte cuis.	393,39 \$
D'AMOUR & FILS INC.	Garage 138A - Equip. Peinture voirie	148,81 \$
D'AMOUR & FILS INC.	Voirie - Rod à ciment pour dos d'âne	38,29 \$
D'AMOUR & FILS INC.	Poste de pompage Borden - Ecrou, peinture	21,47 \$
D'AMOUR & FILS INC.	Centre récréatif - Tuile plaf.	16,38 \$
D'AMOUR & FILS INC.	Centre récréatif - Vis gypse, plywood - scène	65,71 \$
D'AMOUR & FILS INC.	Voirie - Sable pour pavé uni rue Lambton	22,98 \$
D'AMOUR & FILS INC.	Peinture tour d'eau	267,25 \$
D'AMOUR & FILS INC.	Puit St-Paul - pare vapeur, bois pour cabanon	211,42 \$
D'AMOUR & FILS INC.	Voirie - Bois épinette	24,32 \$
D'AMOUR & FILS INC.	Centre récréatif - valve, rondelle, embout, noix	74,89 \$
D'AMOUR & FILS INC.	Centre récréatif - Valve, soupape, raccord...	58,87 \$
D'AMOUR & FILS INC.	Garage 201 - Rallonge, Balai+P.pouss.	29,87 \$
DHC Avocats	Honoraires - Puits eau potable avril 2024	1 390,78 \$
DHC Avocats	Honoraires - Remblai puits 6 & 8	94,86 \$
DHC Avocats	Honoraires avril 2024 - Gestion ImSeel inc.	1 003,16 \$
EMS INFRASTRUCTURE INC.	Inst. et rénovation infras. Eau potable	42 891,42 \$
EMS INFRASTRUCTURE INC.	Poste de pompage Linda - eaux usés	24 575,91 \$
ÉQUIP. ALBERT BILLETTE INC. (LES)	Filtre à air - machine à feuilles du Kubota	25,33 \$
ÉQUIP. ALBERT BILLETTE INC. (LES)	Courroie - VEH 29	81,50 \$
ÉQUIP. ALBERT BILLETTE INC. (LES)	Courroie pour scie - Voirie	275,98 \$
ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	Bouchon de précision, adaptateur, cap - VEH 35	31,00 \$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau - Usine d'épuration - Effluent	421,39 \$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau - 87 Roy et 5 rue Gale - potable	785,86 \$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau - Puits, eau brute	2 447,82 \$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau - Dépôt à neige #1 et #2	238,00 \$
FONDS D'INFORMATION TERRITOIRE	Avis de mutation - avril 2024	66,00 \$

FQM	Formation V. Taillefer - Comportement éthique	379,42 \$
Franc, Christina	Préparation: Dépliants activités été	150,00 \$
G.P. AG DISTRIBUTION	Équipements - VEH #33 et # 34	242,09 \$
G.P. AG DISTRIBUTION	Entretien Veh #21	1 301,58 \$
G.P. AG DISTRIBUTION	2 crics - VEH #33	177,11 \$
G.P. AG DISTRIBUTION	Clevis - VEH #33	12,80 \$
GARAGE C.P. & FILS INC.	Entretien VEH 11- short de pompe, changer fog, fils etc.	340,56 \$
GARAGE C.P. & FILS INC.	Régénération forcée-Road test - VEH 33	114,98 \$
GARAGE C.P. & FILS INC.	VEH 11- chang.boîtier levier vitesse & colonne de dir.	425,41 \$
GARAGE S.D. INC.	Changer freins avant - pompiers #505	283,25 \$
GARAGE S.D. INC.	Balai néoform - Maintenance	56,94 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	ESSENCE 77,601 l - VEH #13	136,50 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 104,799 L - VEH 34	206,35 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 185,881 L - VEH #33	366,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 29,278 L - VEH #13	51,50 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence - 20,466 L - BIDON	36,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence - 56,850 L - VEH #31	100,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence - 73,488 L - VEH #31	130,00 \$
GÉANT DU CONTENEUR (LE)	2 containers 9 St-Paul - écocentre	2 134,22 \$
Gestion Écono Plus Inc.	Frais mensuel +Repérage GPS - 1er au 31 mai 2024	151,54 \$
GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD.	Transport - Groupe CCL	25,71 \$
GROUPE CCL	Ronde de sécurité - Voirie	569,13 \$
GROUPE VILLENEUVE	Balayage des rues - Mai 2024 (contrat 3 ans)	7 569,38 \$
ICS Inc.	Forfait mai - 10 Plan 1, 3 Premium, 24 standard	731,88 \$
IGA ORMSTOWN	Épicerie H. V. - Café, crème & fête Océane	74,16 \$
IGA ORMSTOWN	Breuvages pour Conseil	37,19 \$
IGA ORMSTOWN	Breuvages Pompiers	103,19 \$
IGA ORMSTOWN	Eau - Garage 201	24,95 \$
IGA ORMSTOWN	Café, crème etc. H-V	79,08 \$
J.T. SPORT	Location d'un rotoculteur - Parcs	86,23 \$
JALEC INC.	20 accès réseau - 17 radio mobiles, 3 radios portatifs	343,78 \$
LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	Collecte RDD organiques & inorganiques (30-04- 2024)	230,75 \$
LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	Lavage de bacs - Écocentre	246,89 \$
LIBRAIRIE RENAUD- BRAY INC.	Achat 7 livres - biblio	226,66 \$
LIBRAIRIE RENAUD- BRAY INC.	Achat 6 livres - biblio	162,66 \$
LIBRAIRIES BOYER	Achat 15 livres - biblio	351,02 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC	Location pick-up voirie	1 718,88 \$
MCCLINTOCK, LES ENTREPRISES	Réparation conduite eau -19 Bridge, UAF	1 640,70 \$
MCCLINTOCK, LES ENTREPRISES	Réparation côté municipal au 20 McBain	1 799,66 \$
MINES SELEINE	211,61 TM - Sel en vrac - 23 avril 2024	24 181,45 \$
NUMMAX	Contrat de service- panneau lumineux	275,94 \$
OXYGENE INDUSTRIEL GIRARDIN INC.	Garage 138 - Gants Dos double OR X 2	174,24 \$

PETRO-CANADA	Essence 12,995 L - Pompiers	20,00 \$
PETRO-CANADA	Essence - 67,271 L VEH #11	133,62 \$
PETRO-CANADA	Essence 88,134 L - VEH #35	170,01 \$
PETRO-CANADA	Essence 46,660 L - VEH #34	90,01 \$
PETRO-CANADA	Essence 74,480L - VEH #31	131,01 \$
PETRO-CANADA	Essence 82,047 L - VEH #32	144,32 \$
PETRO-CANADA	Essence 46,137 L - VEH #21	89,00 \$
PETRO-CANADA	Essence 19,712 L - VEH #21	38,02 \$
PETRO-CANADA	Diesel camion 205 - pompiers	125,00 \$
PHANEUF ÉQUIPEMENT AGRICOLE	Huile hydraulique - VEH # 35 -	384,14 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	Nett. Injecteur - VEH # 8	9,42 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	Nett/condition vinyle VEH #31 et 32	19,30 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	Super clean & slick mist VEH #37	55,74 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	Pistolet d'aspiration - Réseau d'aqueduc	30,22 \$
POMPACTION INC	Ensemble connecteur - Dumas	60,38 \$
POMPES RUSSELL INC (LES)	Bris d'aqueduc 87 Roy - Brass bushing 2"X1"	56,28 \$
PRUD'HOMME TECHNOLOGIES INC.	Inspection & maintenance extincteurs - Pompiers	605,08 \$
QUESNEL, J. / N. LABERGE	Déneigement rang Dumas hiver 2023-24	2 017,81 \$
QUINCAILLERIE MACHABÉE	Usine d'épuration - mamelons inox	50,76 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Usine d'épuration - Ciment CPVC clair	29,85 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Égout - collier serrage	12,67 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Clés simple pour Parcs	44,01 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Pompe pied 1/3 CV - Puit #1 -Aqueduc	118,40 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Usine d'épuration - Ciment CPVC	14,92 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Centre récréatif - Boyau laveuse, rouleau peinture	40,08 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Aqueduc - 2 Grattoir ergo-grip	27,55 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Centre récréatif - Soupape, Tuyau robinet, robinet cuve	125,44 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Usine d'épuration - Vis béton, mèche percus.	41,33 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Bottes hunter Sylvain Gagnier & boulons Centre réc	141,72 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Parcs Baseball - Cadenas robuste	21,82 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Parc Baseball - Boitier rangement clé	80,46 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Garage 138A - 4 manchons, 7 doublures plastique	28,83 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Parc table halte - vernis, pinceau, papier sabler	51,10 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Parc - Vallée des Outardes - Sellette vinyle	16,14 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Parc Mario Dumas - 3 clés simple	12,00 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Voirie - Penture à courroie robuste	21,99 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Eau Dumas - 32 Chlore liquide	1 066,60 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Centre récréatif - Réparation toilette	78,64 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Garage 201 - Pièces équipements entretien	77,29 \$
RATTE, MAGASIN F.	Travaux publics - Papier 8 1/2 X 11	80,45 \$
RATTE, MAGASIN F.	Recharge stylo - H. V.	13,16 \$

RATTE, MAGASIN F.	Pochette 3tr - H. V.	10,68 \$
RATTE, MAGASIN F.	Garage 201 - Nappe	137,80 \$
RECEVEUR GENERAL	DAS FÉD MAI 2024 (du 1 au 15) rég	14 316,31 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL	DAS FÉD MAI 2024 (du 1 au 15) occ.	1 299,71 \$
REFUGE CHABY ET CHIENS	Facture mensuelle - juin 2024	550,00 \$
ROBERT DAOUST ET FILS INC.	Avril 2024 - Déchets domest & volumineux	47 554,74 \$
ROBERT DAOUST ET FILS INC.	Recyclables - 5 collectes Mai 2024	20 316,83 \$
ROBITAILLE EQUIPEMENT INC.	Bras de côté pour tension syst. VEH #33	427,88 \$
ROBITAILLE EQUIPEMENT INC.	Pieces et réparation VEH #33	452,20 \$
SANIBERT	Location toilette - terrain soccer - 4 sem.	579,36 \$
SANIBERT	Location toilette 4 sem. - Halte urbaine	246,56 \$
SANIBERT	Location toilette 4 sem - Parc Lindsay-Cullen	246,56 \$
SANIBERT	Location toilette - Église St-James (don d'arbres)	272,95 \$
SGM MAINTENANCE INC.	Remplacement lampadaire Express 57 - # 24-20223	6 286,43 \$
SGM MAINTENANCE INC.	Poteau tombé au 102, rue Linda	698,68 \$
SGM MAINTENANCE INC.	Éclairage de rues - Temps et matériel - Avril 2024	2 522,56 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	Feuillets activités estivales, nettoyage réseau aqueduc	595,37 \$
SOLMATECH INC.	Caractéris. Environ. Des sols en piles - 9 St-Paul	2 319,33 \$
STELM (une division d'EMCO Corporation)	Biseauteur Adaptateur Milwaukee	716,29 \$
TBL Telecom	Frais mensuel - Avril 2024	105,78 \$
TBL Telecom	Soutien téléphonique	114,98 \$
TBL Telecom	Internet H-V & caserne - Avril 2024	908,30 \$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Programmation affichage poste principal	121,87 \$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Facturation lignes cell pour télémétries	202,94 \$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Remplacer flotte P.Principal & Inst. Sonde P. Linda	2 853,49 \$
TELMATIK	Appels d'urgence - Avril 2024	113,66 \$
TETRA TECH QI INC.	Mandat ingén. - Fossés Rang 3	5 461,31 \$
TETRA TECH QI INC.	Mandat d'ingén. Pr travaux fossés Rang 3	5 317,60 \$
TREMBLAY GRUES SERVICE INC	Location Grue - Réparation tour d'eau	1 201,49 \$
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	Formation CCU Éric Bourdeau	258,69 \$
WURTH CANADA LIMITED/LIMITÉE	Pièces et équip. - Voirie	573,69 \$
WURTH CANADA LIMITED/LIMITÉE	Pieces & équip - Voirie	577,61 \$
Philippe Meunier et Ass.	Versement final mandat refonte	4 512,77 \$
Paiements à faire		279 569,22 \$
Salaires à autoriser au		86 660,42 \$
Paiements émis entre le 25 avr. et le 6 mai		
COMPLEXE MEDICAL	Loyer bibliothèque mai 2024	9 078,52 \$
GESTION MSDM INC.	Loyer garage 201- mai 2024	2 466,21 \$
CIBC SECURITIES INC.	RÉER - CIBC Securities avril 2024	766,73 \$
CIBC BANQUE	RÉER CIBC avril 2024	291,20 \$

IMPÉRIALE		
Banque Nationale Succ. Ste-	RÉER Banque Nationale avril 2024	218,40 \$
HYDRO-QUEBEC	Factures multiples	8 570,22 \$
DIVERS - EMPLOYÉ	Remboursement Francine Crête	30,00 \$
HYDRO-QUEBEC	Paielement 6 factures	6 451,63 \$
MINISTRE DU REVENU	DAS prov avril 2024 (du 16-30)	18 946,95 \$
RECEVEUR GENERAL	DAS Féd avril 2024 RÉG	21 495,95 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL	DAS Féd avril 2024 OCC	895,03 \$
CAISSE DESJARDINS	RÉER Desjardins avril 2024	4 571,04 \$
		73 781,88 \$

**Paiements émis
entre le 8 mai et le 24
mai**

École secondaire Arthur-	Bourse d'excellence 2024 - réso 24-	500,00 \$
FONDATION EDUCATIVE CVR	Paielement Bourse 2024	500,00 \$
École Notre-Dame-du- Rosaire	Bourse d'excellence 2024 - réso 24-	100,00 \$
ORMSTOWN ELEMENTARY	Bourse d'excellence 2024 - réso 24-	100,00 \$
Choeur en Fugue Inc.	Choeur en Fugue 24-05-2024	3 250,00 \$
UPTON LINDA	Acompte facture # 36 (paniers fleurs)	1 100,00 \$
OUELLET SAMANTHA	Facture #14 & remb. Walmart	1 398,65 \$
DIVERS - EMPLOYÉ	Francine Crête-Chaby&Chiens remb	400,00 \$
BELL Canada	Paielement fact #	174,03 \$
BELL MOBILITE	Paielement facture du 1er mai 2024	104,98 \$
Cogeco	Paielement fact # 120030132806	48,93 \$
HYDRO-QUEBEC	Paielement factures multiples	5 102,01 \$
VISA DESJARDINS	Paielement visa Stéphane Leclerc	155,14 \$
OUELLET SAMANTHA	Facture #15	1 370,00 \$
QUADIENT CANADA LTÉE	Facture #2676006	300,03 \$
		14 603,77 \$

GRAND TOTAL

454 615,29 \$

Christine McAleer
Mairesse

Francine Crête, Directrice générale par
intérim et Greffière

CERTIFICAT – Je, soussignée, Francine Crête, Directrice générale par intérim et Greffière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité dispose des fonds nécessaires pour payer les dépenses autorisées à cette séance, le cas échéant.

Francine Crête
Directrice générale par intérim et greffière